Une plate-forme en logiciel libre pour l'observation et l'évaluation comparative des projets de numérisation. Etude de cas: Première application en Grèce

Introduction

Afin de répondre au besoin de coordonner les politiques et les programmes de numérisation des Etatsmembres, une plate-forme commune pourrait être mise en place. Elle améliorerait la collaboration entre les pays en termes d'échange de « bonnes pratiques ». L'évaluation comparative est un élément clef de ce processus. Ce n'est pas un simple exercice statistique. L'évaluation comparative, à la fois quantitative et qualitative est largement utilisée et le sera davantage encore dans le cadre de l'initiative eEurope 2005 « Une société de l'information pour tous » 1 et dans le service EUROSTAT 2. Cette démarche permet de rendre compte d'aspects importants des problématiques européennes.

L'évaluation comparative vise à faciliter l'identification et la dissémination des meilleures politiques et des meilleures pratiques dans l'Union européenne, en tenant compte de la nécessité de les adapter aux différents contextes nationaux.

La création d'une méthodologie d'évaluation comparative pour les politiques de numérisation est un objectif complexe et difficile à réaliser. Il fait apparaître deux difficultés, la création d'un modèle ouvert d'évaluation comparative et la création d'une plate-forme pour le mettre en application. Cet article présente un modèle ouvert et une plate-forme technologique développée en logiciel libre pour la mise en œuvre de projets d'évaluation comparative. Nous présentons brièvement le premier exemple d'application de ce modèle sur les politiques et les projets en Grèce. Ce projet s'intègre aux actions entreprises dans le cadre du Groupe des Représentants Nationaux sur la Numérisation du patrimoine Culturel et Scientifique et particulièrement le groupe d'experts sur l'évaluation comparative.

Le modèle d'évaluation comparative

Le modèle d'évaluation comparative a été créé, analysé, perfectionné et finalement publié par le Groupe d'experts sur l'Evaluation Comparative du Groupe des Représentants Nationaux sur la Numérisation du Patrimoine Culturel et Scientifique³. Ce modèle, proposé par la Commission aux Etats membres est un modèle qualitatif : son objectif principal est d'encourager l'échange de bonnes pratiques dans le cadre d'un processus continu d'amélioration des pratiques de numérisation. Le modèle prévoit également, à un stade préliminaire, un cadre de comparaison pour des mesures quantitatives.

Le modèle d'évaluation comparative est basé sur une série d'indicateurs, classés selon les principaux thèmes liés à la numérisation (gestion, aspects techniques, etc...). Les indicateurs ont été discutés et adoptés par le Groupe des Représentants Nationaux⁴.

Une description détaillée du modèle d'évaluation comparative est disponible à l'adresse suivante : http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/benchmarking.htm

Une plate-forme en logiciel libre pour l'évaluation comparative

En général, les statistiques deviennent rapidement obsolètes et les indicateurs mesurés doivent être mis à disposition sous de brefs délais. Une plate-forme technologique en logiciel libre est proposée, pour améliorer la rapidité et la qualité du processus de collecte et de mise à disposition de cette information. Elle permet de mettre en oeuvre une application d'évaluation comparative rapide et efficace, fondée sur les technologies Internet.

La personne qui complète le formulaire utilise le navigateur Internet pour contribuer à la démarche d'évaluation comparative. L'interface du système est conviviale, dessinée spécialement pour permettre à l'utilisateur inexpérimenté d'interagir avec le système.

¹ Plan d'action eEurope 2005

http://europa.eu.int/information_society/eeurope/news_library/eeurope2005/index_fr.htm

² Office statistique de l'Union européenne < http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

³ Groupe des Représentants Nationaux sur la Numérisation du Patrimoine Culturel et Scientifique de la Commission européenne < http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/benchmarking.htm>

⁴ Groupe des Représentants Nationaux sur la Numérisation du Patrimoine Culturel et Scientifique

Les données sont collectées grâce à un questionnaire en ligne. Le questionnaire reprend en fait le modèle d'évaluation comparative, les thèmes et les indicateurs principaux repris et adaptés à la publication sur Internet:

- Un expert soutient le projet en fournissant le modèle d'évaluation comparative.
- Le questionnaire en ligne est relié à une base de données relationnelle, qui contient toutes les informations saisies par une personne lorsqu'elle remplit le formulaire d'évaluation comparative.
- Tout utilisateur identifié peut créer, visualiser, modifier et sauvegarder son questionnaire.
- La base de données relationnelle contenant les questionnaires est connectée à la base des utilisateurs. Une personne peut à tout moment s'identifier auprès du système et consulter les questionnaires remplis.
- Les données sont analysées grâce à un outil personnalisable qui permet de générer automatiquement des rapports d'évaluation comparative et des résultats statistiques.
- Des graphiques et des rapports statistiques sont générés dynamiquement pendant le déroulement du questionnaire. Ce système réduit significativement le temps nécessaire à l'analyse des données et à la création des rapports.

La plate-forme est intégrée à un portail Internet. Le portail fournit d'autres informations et services utiles, il est disponible à l'adresse: http://www.hdpweb.org (disponible en anglais).

Résultats

Le modèle d'évaluation comparative et la plate-forme ont été utilisés et testés en Grèce. **101** questionnaires ont été remplis en ligne, desquels **34** ont été retenus comme apportant des réponses appropriées.

Les projets ne sont pas tous coordonnés par des institutions et des organisations grecques. Dans un nombre important de projets, des organisations grecques ont participé comme fournisseurs de contenu et/ou comme prestataires technologiques.

Les institutions qui ont rempli le questionnaire ont accepté que les informations fournies soient rendues publiques.

Synthèse des résultats

Les projets de numérisation ont été évalués en fonction des thèmes définis dans le modèle. La gestion de projet

La plupart des projets de numérisation (42%) affirment avoir clairement défini leurs résultats préalablement. La majeure partie d'entre eux (50%) sont évalués, au fur et à mesure de leurs progrès, par des utilisateurs finaux, afin de s'assurer qu'ils fournissent les résultats escomptés. De plus, ils sont examinés par des experts au cours du déroulement du projet puis à son achèvement. La gestion (50% des projets) est assurée par une personne spécifique qui rapporte à un comité mandaté par l'organe gestionnaire de l'institution, avec une représentation externe. Un comité de gestion examine régulièrement le plan de travail de 39% des projets et les rapports sont rendus publics.

Le financement

La plupart des projets de numérisation (66%) ont un financement assuré mais peu (8%) ont défini une stratégie pour la viabilité du projet à plus long terme et l'exploitation commerciale des résultats. Les coûts estimés pour la numérisation sont principalement basés sur l'étude d'un projet pilote. Le financement par le secteur privé est encouragé mais, sans mesure d'incitation spécifique (dans 26% des cas).

Questions techniques et relatives au contenu

Les projets de numérisation (50%) prétendent utiliser des standards techniques pour assurer l'interopérabilité de leurs systèmes. Ils décident de l'implémentation obligatoire d'un standard et s'assurent de son utilisation effective. Des standards de métadonnées sont adoptés dans 36% des projets de numérisation. La plupart des projets (40%) ont laissé sans réponse la question relative à la prise de conscience des droits de propriété intellectuelle. Le multilinguisme est insuffisamment traité, 47% des projets traduisent seulement leur site Internet dans une ou plusieurs langues et 40% ont laissé la question sans réponse.

Ressources humaines

La problématique du développement d'un personnel qualifié constitue l'un des aspects négatifs des projets de numérisation en Grèce. La plupart des projets (45%) ont laissé sans réponse la question « est-ce que des mesures sont prises pour augmenter la qualification du personnel? ». 26% d'entre eux ont seulement un objectif général (mais non spécifique et clairement exprimé) de "développer les compétences dans le secteur".

Services / Impact

Le contenu est utilisé efficacement pour créer de nouveaux services orientés sur l'utilisateur, de nouvelles ressources pour l'éducation, du nouveau matériel de formation mais pas pour créer de nouveaux postes stables dans les institutions responsables du contenu. La création du contenu numérique ouvre des opportunités d'emploi uniquement pour les personnels déjà en poste dans les institutions culturelles (39% des projets de numérisation).

Priorités

Les critères de sélection du contenu à numériser sont principalement basés sur un processus formel d'évaluation, impliquant l'expertise de spécialistes, l'examen des besoins et la production de rapports. L'intégralité du rapport d'évaluation comparative est disponible à l'adresse suivante :

http://www.hdpweb.org/modules.php?name=Questionnaire&op=report

Perspectives futures

La plate-forme technologique devrait être améliorée. Les évolutions suivantes sont proposées :

- La conception et la mise en place d'un système plus générique, qui pourra intégrer n'importe quel modèle d'évaluation comparative. Ceci devrait être réalisé dans un outil pour l'intégration du modèle d'évaluation comparative qui sera utilisé par les experts du groupe d'experts du Groupe des Représentants Nationaux⁵.
- Un formulaire pour recueillir des commentaires sur la plate-forme, le modèle d'évaluation comparative et sa mise en œuvre d'une manière générale. Ceci fournira un retour d'expérience utile des utilisateurs finaux
- Une étude complète de faisabilité pour l'implantation d'une base distribuée. L'étude doit prendre en compte le développement de bases locales dans les Etats-membres, la synchronisation des bases, les aspects multilingues, etc.

D. K. Tsolis, E. G. Karatzas, D. A. Koutsomitropoulos, V. C. Dourdounis et T. S. Papatheodorou

High Performance Information Systems Laboratory, Université de Patras, Grèce

dkt@hpclab.ceid.upatras.gr (traduction Muriel Foulonneau)

Encadré

Le High Performance Information Systems Laboratory – HPCLab⁶

Le HPCLab (http://www.hpclab.ceid.upatras.gr) fonctionne depuis 1984 comme laboratoire de recherches à l'Université de Patras en Grèce. Le laboratoire a beaucoup collaboré avec le ministère grec de la culture. Dans le cadre de cette coopération, il assume un rôle de conseil auprès du ministère dans les domaines technologique et informatique et il a développé de nombreux systèmes et applications. Le laboratoire a également accès à des ressources culturelles de grande qualité pour être utilisées dans ses activités de recherche, à vocation non commerciale. Entre autres projets européens et nationaux de R&D, le HPCLab a récemment développé le site Internet officiel du Ministère de la Culture (http://www.culture.gr) pour le Projet National de Numérisation (http://www.hdpweb.org), L'Acropole d'Athènes sur CD-ROM, la reconstitution 3D du Parthénon etc.

Le Comité grec de numérisation⁷ – HDC

Le Comité grec de numérisation (HDC) a été constitué en octobre 2001, par décision du Ministère de la Culture). Les participants au HDC sont les représentants de plusieurs directions du ministère

⁵ Groupe d'experts du projet Minerva

⁶ Laboratoire Systèmes d'Information Haute Performance

⁷ Hellenic Digitization Committee

impliquées dans la numérisation, le Secrétariat Spécial pour la Société de l'Information, Cultural Heritage S.A., l'Organisation de la Propriété Intellectuelle, des recteurs ou représentants d'Universités, des laboratoires universitaires et des institutions spécialisées dans les technologies de numérisation. Le HDC agit comme consultant du Ministère de la Culture. Il joue un rôle majeur, prend des décisions sur les questions techniques et pratiques, il publie les directives pertinentes, il inspire les décisions ministérielles et encourage la mise en oeuvre des législations nécessaires, il décide de l'opportunité de financer les propositions intéressantes faites au ministère, et, en général, il intervient sur toutes les questions qui ne sont pas de nature strictement technologique mais qui présentent importance culturelle et sont de la responsabilité du ministère de la culture. Le directeur du "High Performance Information Systems Lab" est le président du HDC.